



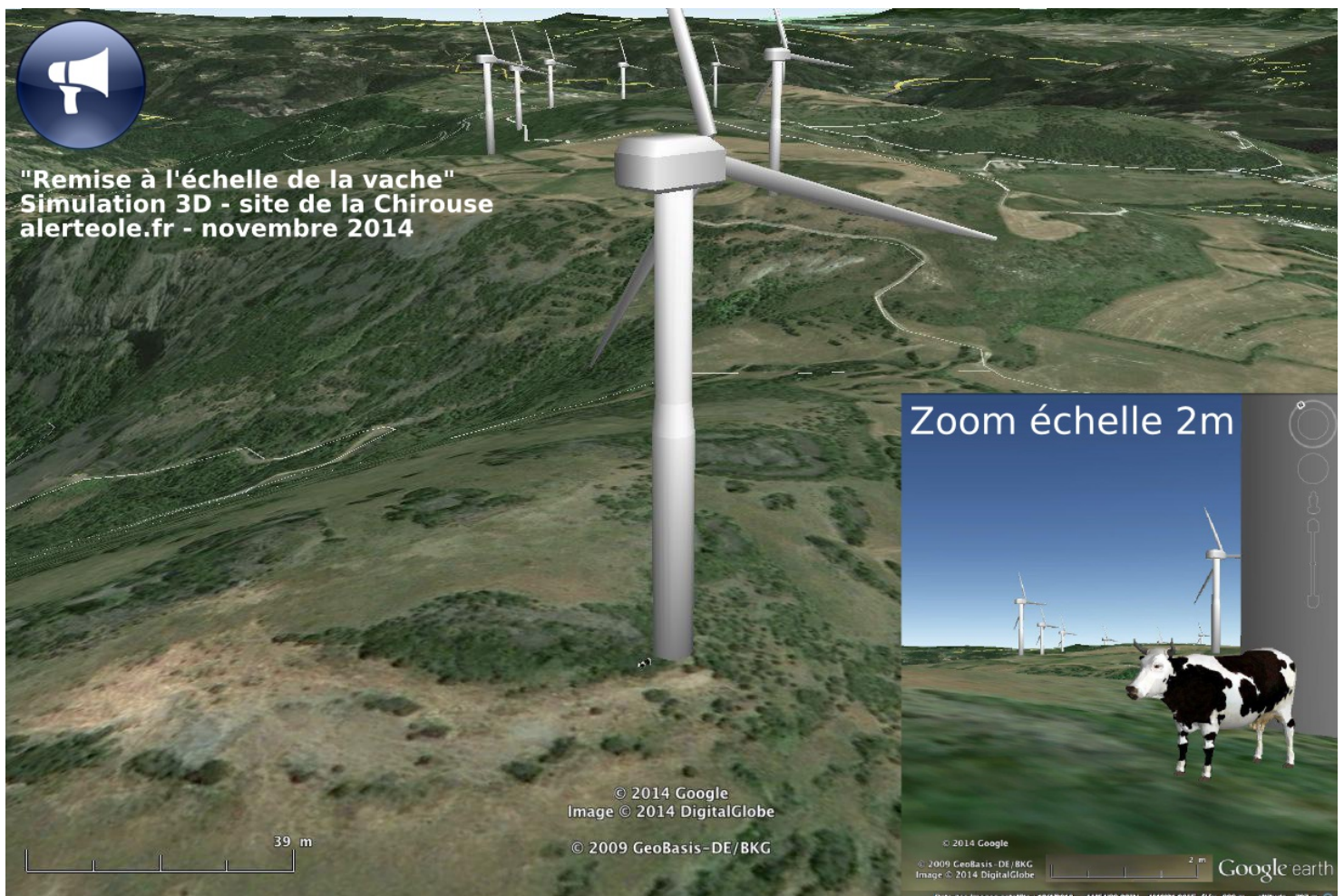
FOCUS ALERTEOLE - NUMERO 1

PAR WWW.ALERTEOLE.FR - CONTACT@ALERTEOLE.FR



Focus sur « Éoliennes à Pranles » – Pranles infos N°13 - Remise à l'échelle de la vache. Dans l'article « Éoliennes à Pranles » on voit une vache et une éolienne. Cette image est la deuxième de la recherche google image.

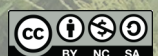
Voici l'image de synthèse d'une vache remise à l'échelle, perdue sur la crête de la Chirouse, au pied d'une éolienne.



UNE VACHE DE 1,80M AU GARROT (C'EST ÉNORME !) BROUTE AU PIED D'UNE ÉOLIENNE. CHERCHEZ LA ! (SIMULATION 3D À L'ÉCHELLE – SITE DE LA CHIROUSE)

Nouveau projet

Contrairement à la communication de la municipalité nous avons affaire à un nouveau projet. Un précédent, différent, avait été abandonné en 2009 et 2012 : vote avec refus de mise en place d'une ZDE (zone de développement éolien). Que s'est-il passé le 13 janvier 2009 ? Nous n'avons rien trouvé au sujet de cette date.





FOCUS ALERTEOLE - NUMERO 1

De 2012 à 2014, il n'a plus jamais été question d'éoliennes à Pranles et sa tranquille campagne. Ce nouveau projet de 2014 n'a jamais fait l'objet de réunions de quartiers, de réunions publiques, de communication écrite de la part de la municipalité. Entre 2009 et 2014 les choses changent, les habitants aussi ! Il y a de nombreux arrivants sur la commune qui ont construit ou rénové.

Le débat, quel débat ?

La question ne se résume pas à un débat pro-éolien ou anti-éolien. L'éolien entre ou non dans une logique d'aménagement du territoire local.

Il entre ou non dans une politique des usages de notre espace rural.

Voulons-nous des déserts ruraux, des déserts agricoles producteurs d'énergie pour les centres urbains, ou voulons-nous autre chose pour notre territoire ?

Alors à quand un débat ouvert sans le promoteur ?

Éoliennes à taille variable

Dans le compte-rendu du conseil municipal de juillet 2014 les éoliennes feraient 140 m en bout de pale, les plus hautes d'Ardèche jamais installées ! D'après la communication municipale, elles ne mesureraient plus que 100 m ! Bref bientôt des éoliennes de 50 m puis 10m ou 5m... des éoliennes à taille variable et auto-adaptatives.

Parc Naturel des Monts d'Ardèche (PNRMA)

Ce projet ne peut pas intégrer la recommandation du PNRMA vu que son implantation est prévue sur une crête a priori proscrite par le PNRMA ! (« Zone 3 : Zone de sensibilité majeure sur le plan paysager. Sur ces secteurs le parc donne un avis défavorable »)

Là, le contre-sens est manifeste.

Retombées économiques

Les retombées économiques sont mineures, juste légales. En valeur absolue elles peuvent sembler être importantes mais en valeur relative elles ne le sont pas... (divisées par le nombre d'habitants par exemple ou face aux profits de l'exploitant).

On peut aussi les relativiser par rapport à la somme des loyers versée aux propriétaires supérieure à la redevance pour la commune.

Énergie renouvelable : Est-ce comparable ?

Est-ce bien raisonnable de comparer un équipement d'énergie renouvelable comme une chaudière à pellet de 10 000 € avec un équipement de 23 000 000 € ?

Précisions

Lors du conseil municipal du 5 septembre 2014 il n'y a pas eu de débat entre les personnes présentes et le conseil, seulement une autorisation de paroles. Les personnes présentes n'ont pas demandé à débattre. Elles ont demandé que la décision du conseil municipal soit différée pour permettre d'informer la population.

N'est-ce pas de la responsabilité du conseil municipal de préserver le bien commun et de relever le sentiment de la population pour les décisions importantes ?

